



CONSEIL MUNICIPAL REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SEANCE DU 17/02/2020

L'an deux mille vingt le lundi dix-sept février à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n° 2 - Compte administratif 2019

Présents :

Monsieur DEZALOS **Maire**

Madame LEBEAU, Monsieur PANTEIX, Monsieur LAFUENTE, Madame JOURNE-LHERISSON, Monsieur GERAUD, Monsieur LUNARDI, Madame MANDEIX **Adjoint**s

Madame ACCARY, Monsieur JOSEPH **Délégués**

Madame LASSORT, Madame FORNASARI, Monsieur KHERCHACHE, Madame LABADIE, Monsieur ORDRONNEAU, Madame LUGUET, Madame FAVARD, Madame TRUILHE, Madame PERTHUIS, Monsieur DEL-FIORENTINO, Monsieur SMYRACHA, Madame FOURNIER, Monsieur ROUX, Madame BONFANTI, Monsieur JACQUIN, Madame RAMOND

Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Monsieur BOUDON (absent excusé), Monsieur OURABAH (absent excusé), Madame ROBIN (absent excusé)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	026
Nombre de procurations :	00

Rapporteur : **Monsieur Jean-Claude GERAUD**

I - Exposés des motifs

M. Géraud Jean-Claude présente le compte administratif 2019 de la ville qui s'établit en dépenses et en recettes à :

1. Section de fonctionnement :

Dépenses	5 830 484.65€
Recettes	10 227 894.43€ (dont résultat antérieur reporté de 2 935 937.89€)

Résultat excédentaire 4 397 409.78€

2. Section d'investissement :

Dépenses	2 778 068.08 € (dont 530 817.88€ de déficit antérieur reporté)
Recettes	2 224 084.70€

Déficit de clôture 553 983.38€

L'état des restes à réaliser en investissement s'établit comme suit :

Dépenses	1 611 516.57€
Recettes	276 074.55€

Besoin de financement 1 335 442.02€

II - Considérants et références juridiques

Vu le décret du 29 décembre 1962, modifié, portant règlement général de la comptabilité publique,
Vu l'avis de la commission Budget, Prospective financière et Contrôle de gestion en date du 4 février 2020,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

Décide à L'UNANIMITE de :

ABSTENTION(S) : Monsieur ROUX Jérôme, Madame BONFANTI Brigitte, Monsieur JACQUIN Henri, Madame RAMOND Chantal

ADOPTER : hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2019, tel que présenté.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
047-214700312-20200217-lmc1F12043002-
DE
Date de télétransmission : 18/02/2020
Date de réception préfecture : 18/02/2020

Madame Pascale LUGUET

SIGNE
M. Christian Dézalos